

Réf: Dossier 186413

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YANN AMON BUSINESS CLUB »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory GFCI face
INJS, route d'Anoumabo, Lot 791, Ilot 657

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YANN AMON BUSINESS CLUB »

Objet : courtage immobilier et investissement en immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan Marcory GFCI face INJS, route d'Anoumabo, Lot 791, Ilot 657

Dirigeant(s) M AMON MOULARE EDOUARD YANN GUY-MARTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01069 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12974/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

